



Compte rendu de la CAPD du 4 décembre 2009

Avant de passer à l'ordre du jour, l'administration a répondu aux questions qui lui ont été posées lors des déclarations préalables :

- Remplacements :

L'administration fait état des journées non remplacées sur les mois d'octobre et novembre (sur ces trois dernières années).

	2007	2008	2009
Octobre	45	23	196
Novembre	162	157	391

L'administration ne peut que constater les chiffres, en précisant que le pic atteint en novembre est dû semble-t-il à la grippe A.

Les moyens de remplacement n'ayant pas augmenté, ils ne permettent pas de palier à toutes les absences.

- indemnités de prime ZEP pour les collègues ayant assisté aux Réunion d'Information Syndicale : Mr Villarmé explique que les indemnités ZEP étant désormais automatisées, il n'est plus possible pour ses services de permettre ce paiement en cas de réunion d'information syndicale. Il explique que l'indemnité ZEP est stoppée pour tout congé dû à une autorisation d'absence. La situation doit être examinée avec le ministère.
- Concernant les collègues enceintes, aucune mesure spécifique n'est prise actuellement.
- Pont de l'ascension du 14 mai: la situation a évolué. D'après le conseil général, la gestion des transports risquent d'être compliquée dans les zones rurales. Il va être proposé au CDEN du 7 décembre d'offrir la possibilité aux écoles hors Amiens, pour lesquelles le transport est organisé par le conseil général de choisir entre le 12 mai et le 26 mai. Pour les écoles amiénoises et les écoles pour lesquelles il n'y a pas de transport, la date est fixée au 12 mai. Si le report a lieu le 26 mai, que se passerait-il pour les collègues en stage à cette date et remplacés par un PE 2 ? L'administration n'a pas été en mesure de nous répondre.
- évaluation CE 1/ CM 2 : Elle n'a pas été versée en intégralité aux collègues qui n'ont pas utilisé le portail académique pour faire remonter les résultats. L'administration n'a pas encore reçu d'ordre du ministère pour le versement intégral.

Formation continue :

Certains collègues obtiennent le stage qu'ils demandaient en vœu 2,3 ou 4, sans obtenir le stage en vœu 1. L'administration a expliqué certains stages répondent à des demandes de l'IUFM et que ceux-ci doivent être pourvus de façon prioritaire. L'administration essaie de trouver l'équilibre entre les contraintes de la formation continue (stages PE2) et les demandes des collègues.

Le SE-UNSA demande à ce qu'il soit précisé dans le PAF que les stages à remplacement PE2 sont traités et pourvus en priorité et que dans ce cas les vœux ne sont pas hiérarchisés.

Cette année, quelques collègues brigades ont été retenus pour participer à un stage, l'administration précise que ceci n'est valable pour cette année, qu'il n'est pas sûr de pouvoir retenir des candidatures de collègues brigades l'année prochaine.

Le stage 4637 « mettre en œuvre des démarches et des attitudes » a été supprimé car cela dépassait les besoins en support de stage pour les PE2. Ce stage sera proposé aux candidats dans le cadre de la masterisation, ils seront sollicités mais pourront le refuser puisque les modalités seront différentes.

Vous trouverez en document joint la liste des candidats retenus pour chaque stage.

Masterisation : Des collègues ont été présentés par les IEN pour participer à des stages de formation organisé dans le cadre de la masterisation. Ces stages devront permettre aux étudiants en M1, M2 ou redoublants PE1 de réaliser leur stage en responsabilité de janvier à mai.

Mr Sannier a précisé qu'il y avait urgence à trouver 117 classes pour les redoublants puis 201 pour les M1 ou M2 à partir de février.

Les collègues pressentis n'ont pas obligation à accepter l'offre de stage mais ils doivent prévenir leur IEN le plus vite possible.

Ineat/Exeat : 5 collègues de l'Oise ont vu leur exeat accordé par l'IA de l'Oise, ils sont intégrés dans le département de la Somme mais n'ont pas encore eu leur affectation.

